

Réunion publique du 30 septembre 2019

## Urbanisme

*Faire battre les cœurs de la ville et respecter la noblesse du bâti et l'environnement  
S'adapter au changement climatique et promouvoir le lien social*

### Objectifs

- Élaborer un projet de ville en cohérence avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi
- Construire mieux, reconstruire, rénover, réutiliser, tendre vers «zéro artificialisation»
- Favoriser une mixité sociale dans toute la ville et revaloriser les quartiers dégradés
- Maintenir des activités de proximité (commerces, services...) dans tous les quartiers de la ville

### Propositions

#### Notre priorité

- **Rétablir une véritable concertation avec les collectifs de quartiers**
- **Annuler la démolition des bâtiments Ciné.Ville et Bains-Douches**
- **Modifier le Plan Local d'Urbanisme pour garantir un cadre de vie durable**

### SE DÉGAGER DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES MENAÇANT NOTRE CADRE DE VIE

- Créer un service juridique et un service de planification dédiés
- Annuler le projet de démolition du Ciné.Ville et des Bains-Douches et le déclassement de la place Leclerc
- Préserver les bâtiments qui ont une valeur architecturale et patrimoniale : anciennes écoles Filles et Garçons (derrière la mairie), ancienne CAF (à côté du château de Thémericourt), etc
- Rétablir une véritable concertation avec les collectifs de quartiers déjà constitués et encourager ceux à venir
- Définir les quartiers relevant de la politique prioritaire de la ville : (re)trouver les centralités et les franges urbaines oubliées
- En cas de renouvellement urbain, garantir un relogement décent pour tous les habitants concernés (quartier Paul-Brard)

**MODIFIER LE PLAN LOCAL D'URBANISME POUR GARANTIR UN CADRE DE VIE DURABLE**

- Aménager les espaces communs capables de faire le lien entre les quartiers
- Aérer l'espace de manière économe en favorisant le renouvellement urbain
- Requalifier par la mise en œuvre d'une gestion environnementale durable des espaces vivants (parcs, jardins, squares, terres agricoles, quais de Seine et Ile du Devant)
- Favoriser l'implantation des commerces et services de proximité et augmenter l'offre de services publics pour éviter le phénomène de ville dortoir : moins de commerces en périphérie et plus au centre des quartiers
- Anticiper les besoins futurs en terme de foncier afin de disposer d'une offre suffisante pour les activités économiques à venir
- Favoriser l'habitat participatif et rendre le foncier disponible à ce type d'initiative
- Annexer au PLU la servitude de l'utilité publique de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP réalisée en 2014) et revoir le règlement de publicité

**REVITALISER LE CENTRE-VILLE ET LES QUARTIERS AVEC LEUR PROPRE CENTRALITÉ**

- Préserver le caractère historique du centre-ville et les quartiers pavillonnaires
- Veiller au dynamisme des centralités, gérer et animer les espaces (réaménager les places emblématiques de Conflans)
- Créer et/ou harmoniser les liaisons entre les quartiers, par exemple l'axe majeur Berteaux - Pasteur - Désiré Clément
- Solliciter l'accompagnement des organismes publics (CEREMA, EPARECA, « Foncièrement Quartier », Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) et postuler au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)
- Créer des postes référents des projets
- Mettre en œuvre un observatoire des zones d'activité et tenir le registre des retours d'expérience